



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

02 mai 2017

Priorités de l'AMF dans le cadre de la révision du règlement EMIR

Ce document contient les priorités que l'AMF recommande de traiter dans le cadre de la révision du règlement sur les produits dérivés négociés de gré à gré (EMIR).

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ BREXIT

18 décembre 2020

Brexit : quelles conséquences sur les activités de marché ?



DOSSIER EMIR

24 février 2020

Le règlement européen EMIR



FORMULAIRE / DÉCLARATION

EMIR

14 juin 2019

Formulaire de notification de franchissement de seuil de compensation



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02